

Édito



Pour ce premier édito de l'année, je tenais avant tout à vous remercier pour votre présence à notre traditionnelle cérémonie des vœux du 20 janvier.

2017 sera une année bien chargée.

• **Chargée électoralement** : les 23 avril et 7 mai, nous voterons tout d'abord pour les présidentielles. Ensuite, les 11 et 18 juin,

ce seront les législatives pour élire nos députés.

Le 24 septembre, les grands électeurs seront désignés au sein des conseils municipaux puis seront appelés à voter pour les sénateurs. J'aimerais vous rappeler l'importance de ces journées. Le droit de vote instauré au lendemain de la révolution en 1791, est avant tout un devoir. Chaque Française, chaque Français qui mettra un bulletin dans l'urne pour élire notre futur(e) président(e) et notre futur(e) député(e), se sera exprimé. Certes, le contexte actuel vient jeter le trouble dans la campagne électorale. Cela ne doit pas effacer l'importance du geste. Les médias qui savent mettre en avant "les affaires" des candidats, oublient surtout d'évoquer les problèmes de fond que nous traversons. Et qu'en est-il de leurs programmes ? Qu'y a-t-il de plus important que les problématiques de notre santé, notre retraite, notre devenir, l'avenir de nos jeunes ?

J'en profite pour annoncer à nos jeunes qu'ils vont être conviés à une cérémonie de remise de leur première carte d'électeur. Chacun recevra une invitation personnelle, et je serai heureux de pouvoir échanger avec eux sur leurs nouvelles responsabilités.

Être citoyen, c'est voter. Voter, c'est s'exprimer ! Je vous rappelle la devise de notre République : Liberté, Égalité, Fraternité.

• **Chargée sur le plan des constructions**. Plusieurs bâtiments vont sortir de terre :

- 3 nouvelles classes et un préau à l'école des Hirondelles, prévus dans le deuxième semestre de l'année.

- Le pôle santé démarrera avant l'été.

- Le pôle enfance dont l'étude est en cours et qui devrait voir le jour fin du deuxième semestre.

• **Chargée aussi**, car que je vous rappelle que nous commençons la consultation pour la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Cette révision a pour but d'établir le futur paysage de notre territoire, en tenant compte des nouvelles règles imposées par les textes en vigueur. Nous visiterons l'ensemble des villages de la commune, ce qui permettra une meilleure visibilité des différents zonages. Ce travail a pour objectif de préserver et de valoriser notre cadre de vie en respectant l'environnement, le patrimoine, l'agriculture, le paysage végétal et bocager, et de soutenir la vitalité du territoire par un développement cohérent et durable.

Je n'oublie pas de souhaiter un joyeux anniversaire au parc "presque mondialement" connu, vous l'avez compris, Planète Sauvage, qui comme Disneyland Paris fête son 25^e anniversaire cette année. Sa renommée est une bonne image pour Port-Saint-Père et contribue à faire connaître notre commune et sa situation géographique. Nous leur souhaitons longue continuation !

Le printemps arrive, sortons de chez nous et profitons des petits bonheurs de la vie. Comme le disait JFK, "il ne faut pas essayer d'ajouter des années à sa vie, mais de la vie à ses années."

Gaëtan Léauté
Maire de Port-Saint-Père



Sommaire

VIE COMMUNALE p.3

VIE ASSOCIATIVE p.8

VIE SCOLAIRE p.14

PSP AUTREFOIS p.15

VIE LOCALE p.16

INFOS PRATIQUES p.17

LIBRE EXPRESSION p.18

AGENDA p.19

Mairie
13, rue de Pornic - 44710 PORT-SAINT-PÈRE
Tél. : 02 40 31 50 13 - Fax : 02 40 04 86 64
Email : mairie@port-saint-pere.fr
Site internet : www.mairie-port-saint-pere.fr

Directeur de la publication :
Gaëtan Léauté, Maire.
Responsable de la Communication :
Philippe Hidrot.
Commission Communication : Karine Biraud,
Joëlle Bertrand, Isabelle Jourdain Averty,
Marie-Line Bondu, Germaine Jaunet,
Daniel Buhot-Launay, Frédéric Quillaud,
Philippe Rozec, Sylvie Viret.
Réalisation : Optima Et Co.
Imprimé sur papier recyclé.

